**AVIS D’APPEL D’OFFRES INTERNATIONAL**

**GUINÉE-BISSAU**

**MULTINATIONAL GUINEE BISSAU/SENEGAL :**

**PROJET D’AMELIORATION DES CORRIDORS ROUTIERS BISSAU-DAKAR (PHASE 1): AMENAGEMENT DE LA ROUTE FARIM-TANAFF- SANDINIERI**

**ACTIONS ANTICIPEES EN VUE DES ACQUISITIONS (AAA)**

***TRANSPORT***

Travaux d'aménagement et de bitumage de la section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim y compris travaux de protection de l'environnement

**Mode de financement : *Charia***

**N° de Financement :**

**Intitulé du Marché :*****T*ravaux d'aménagement et de bitumage de la section de route Frontière**

**Sénégal-Dungal-Farim (16 km) y compris travaux de protection de**

**l'environnement**

**AOI/PM N.º : *002 /MTPHU/DGIT-UGP/T/2022***

1. Le Gouvernement de la République de Guinée Bissau a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour le projet d’amélioration des corridors routiers Bissau - Dakar - phase 1 – aménagement de la route Farim Tanaff- Sandinieri*,* et à l’intention d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux d’aménagement et de bitumage de la section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim y compris travaux de protection de l'environnement*.*
2. La Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT), agissant au nom et pour le compte du Ministère des Travaux Publics, de l’Habitat et de l’Urbanisme sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux d’aménagement et de bitumage de la section de route Frontière Sénégal-Dungal-Farim (16 km) y compris travaux de protection de l'environnement en un seul lot. Le délai d’exécution des travaux est de quinze (15) mois y compris la période hivernale.
3. La procédure d’appel d’offres sera Appel d’Offres International réservé aux Pays Membres de la BIsD (AOI/PM) tel que défini dans les Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Septembre 2018, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d’intérêt.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT), Courriel : [ialapedro04@gmail.com](mailto:ialapedro04@gmail.com) ou [dias.antonioeugenio@gmail.com](mailto:dias.antonioeugenio@gmail.com) et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 h 00 à 16 h 00 heure locale.

Ministère des Travaux Publics, de l’Habitat et de l’Urbanisme

Direction Générale des Infrastructures de Transport/Unité de Gestion de Projet,

Av. dos Combatentes da Liberdade da Pátria, B. P. 14 – Bissau – PALÁCIO DO GOVERNO, República da Guiné-Bissau.

1. Le Dossier d’Appel d’offres en en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l’adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA**. La méthode de paiement sera par versement en espèces au niveau de l’Unité de Gestion du Projet (UGP).
2. Les offres devront être remises à l’adresse ci-dessous au plus tard le **15 septembre 2022 à 10 H 00 minutes** précises (GMT). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l’heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l’adresse numéro 8 mentionnée ci-dessous à **15 septembre 2022 à 10 h 30 minutes précises (GMT).**
3. Les offres doivent être accompagnées d’une Garantie de l’offre, pour un montant de **cent soixante millions (160 000 000)** FCFA et rester valides pour une durée de 28 jours suivant la période de validité des offres. Les offres doivent être valides durant une période **de cent vingt (120) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.
4. L’adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

**Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT)** - Secrétariat

Unité de Gestion du Projet (UGP Boké-Quebo)

Avenida dos Combatentes da Liberdade da Pátria

BP: 14 - Bissau

República da Guiné-Bissau

PALÁCIO DO GOVERNO

**A l’attention de :** Monsieur Pedro IALÁ, Ph D, Coordonnateur de l’Unité de Gestion du Projet

Téléphone : (+245) 955 254 400/ 966 624 851 et 955 481 240

Email : ialapedro04@gmail.com Cc : ibraimadjassi@gmail.com

Site internet :

Bissau, le 21 Juillet 2022

Le Ministre

Fidélis FORBS